

IV – LE PATRIMOINE PAYSAGER

1 - Les caractéristiques du patrimoine paysager

a) Le paysage urbain

1) Le rapport au site

"...Tel est le site d'Angoulême, bâtie sur une montagne hérissée de rochers, qui domine au loin toute la contrée et au bas de laquelle coule la Charente. Cette ville n'est pas seulement agréablement située, elle est en général bien construite. Ses rues sont propres, ses maisons sont bien bâties. La promenade en terrasse qui occupe l'emplacement des anciens remparts offre un horizon des plus vaste par son étendue et l'un des plus magique par le tableau qu'il présente de campagnes aussi riantes qu'elles sont fertiles, aussi belles qu'elles sont bien cultivées. Du haut de ces murs, élevés d'environ deux cents pieds au-dessus du niveau de la plaine, l'œil se repose avec plaisir sur le riant bassin de la Charente et sur celui de la petite rivière d'Anguienne, dont les eaux serpentent au milieu de vastes prairies ombragées de touffes d'arbres et dominées par des coteaux couverts des plus riches vignobles..."

Guide pittoresque du voyageur de France (1834)

Angoulême bénéficie d'un site très fortement typé, exceptionnel pour une ville de cette importance. Seules les villes de Langres et la ville haute de Laon offrent des situations assez similaires. L'élévation de son centre au-dessus des quartiers périphériques le met directement en relation de co-visibilité avec la nature environnante et avec l'horizon des plaines et vallées de la Charente, sans que cette relation soit véritablement troublée par la couronne toujours embarrassante des banlieues récentes.

Cette situation privilégiée détermine plusieurs types de paysage urbain :

- un paysage de ville ancienne dense sur le Plateau
- un paysage urbain particulier d'accompagnement des rampes d'accès
- un paysage urbain villageois des faubourgs
- une réciprocity de vues en échappées visuelles ou panoramiques

Les autres composantes du paysage urbain, moins déterminées, par le site topographique, mais qui lui sont liées cependant, sont :

- la présence de l'eau dans la ville avec le cours de la Charente, ses différents bras et les îles qu'ils découpent, et celui de son affluent l'Anguienne,
- la présence du végétal sous plusieurs formes, naturelles ou apprivoisées.

Ce paysage urbain, résultat de la conjonction du patrimoine architectural et urbain du centre historique et de ses faubourgs a pour composantes le gabarit des espaces (étroitesse des voies ou volume des places, encadrement par le bâti urbain limité en hauteur par le jeu des corniches et les toits peu pentus), leur tracé souligné par les continuités d'alignement, rectiligne (quartier de la Préfecture) ou qui serpente légèrement et permettent des vues sur l'architecture qui les borde de façon frontale ou en perspective, le rythme parcellaire qui transparait à travers la succession des façades, ou des clôtures, la cohérence de matériaux, de texture, de couleurs..., la présence monumentale qui façonne l'alignement bâti ou présente des redents ou des retraits d'alignement justifiés par la mise en valeur d'une architecture de qualité particulière (exceptions qui confirment la règle)



Angoulême, vue prise du Pont de la Madeleine, de Deroy, milieu 19^e siècle – Coll. S.A.H.C.



Les places et placettes



2) le paysage urbain du Plateau

Les places, les carrefours du Plateau

Angoulême compte de nombreuses places et placettes de grande qualité paysagère. Certaines de ces places, dont l'existence est ancienne, avaient une importance historique comme marché ou lieu de passage :

La place du Minage, où se tenait le marché aux grains, a perdu sa halle et n'a plus aucune fonction commerciale, mais elle garde une importance historique. Elle a été réaménagée au XIX^e siècle avec des plantations et une fontaine. De la même façon, **la place du Palet**, située à l'une des principales portes de la ville, était un autre lieu de marché animé. L'effet de porte y a été maintenu.

Certaines places sont des carrefours en patte d'oie, comme la place de la Croix, ancien carrefour du faubourg de Saint-Cybard ayant aujourd'hui perdu sa fonction. Certains carrefours ont été agrandis pour former une place. Telle est la place Marengo, place de forme triangulaire, sur laquelle s'est implantée le monument de la Caisse d'Epargne.

Certaines places sont des parvis créés en même temps qu'un monument, espace destiné à lui constituer un parvis : **La place Saint-Pierre** sert de parvis à la Cathédrale, permettant d'admirer les sculptures de sa façade occidentale. Au sud, elle est ouverte sur le panorama ; **La place Francis Louvel**, ancienne Place du Mûrier, aménagée au XIX^e siècle sur l'emplacement du jardin du couvent des Jacobins, sert de parvis au Palais de Justice et accueille également la Poste. Elle est ornée de plantations et d'une fontaine ; **La Place Bouillaud** et **la place de l'Hôtel de Ville** résultent de la volonté de dégager le nouvel Hôtel de Ville du tissu urbain environnant ; **Les places Saint-Martial** (devant l'église Saint-Martial), et **Henry Dunant** (Collège des Jésuites) sont également des places-parvis.

Le Champ de Mars est le reste d'un grand dégagement extérieur aux remparts.

la Place de New-York est une esplanade plantée d'alignements d'arbres faisant la séparation entre les vieux quartiers et le lotissement néoclassique de la Préfecture. Son espace assure une liaison entre l'Hôtel de Ville et les remparts méridionaux. Elle aboutit magistralement à un balcon panoramique ouvert sur la campagne depuis une tour des remparts, et au Monument néo-baroque élevé en l'honneur de Sadi Carnot, qui marque l'axe et le terme de la composition.

Les boulevards ceinturant le Plateau au sommet des remparts comptent plusieurs placettes s'ouvrant sur le panorama (place du Commandant Raynal, place du Général Resnier, place Turenne), mais encombrées par le stationnement. La place du Petit Beaulieu - René Cassin, n'a pas les caractéristiques d'une vraie place. Elle constitue un dégagement servant au stationnement avec une aire enherbée au dessus du réservoir d'eau public, sans véritable affectation.

La placette située à l'entrée de la rue du Sauvage articule cette rue étroite avec la rue de Montmoreau et constitue une porte de la ville.

Les rues du Plateau

La ville d'Angoulême offre une panoplie d'espaces bien typés reflétant bien les diverses époques de son histoire :
 - **des rues d'origine médiévale au dessin sinueux** (ou en chicane), à largeur variable, le plus souvent étroites, qui, pour certaines, ont conservé (ou ont vu rétablir) leurs sols pavés et leur chaussée à fil d'eau (rues étroites du Vieil Angoulême et du quartier épiscopal, rue des Trois Fours, rue d'Epéron, rue d'Arc). Leur réseau forme un lacs complexe. Certaines de ces rues anciennes ont été rectifiées par la politique d'alignement sans que cela élimine totalement leur sinuosité (rue de Beaulieu) ;
 - **des rues classiques**, c'est à dire composées, à **largeur constante**, à **axe rectiligne**, généralement dotées de trottoirs et quelquefois d'une architecture ordonnancée (quartier de la Préfecture).

Ces espaces de qualité ont une dominante minérale (seul le tour des remparts et les places publiques accueillent des plantations). Ces rues accueillent généralement un habitat implanté à l'alignement, mais le paysage urbain gagne en variété lorsque, dans les parties les moins densément bâties du Plateau, le bâti est établi de façon discontinu sur l'alignement, intercalant des jardins ou un bâti moins haut (terrasses sur rez-de-chaussée), ou que ce bâti se trouve placé en retrait de celui-ci.

Les sols anciens

Les espaces publics d'Angoulême ont quelquefois gardé leurs sols anciens : plusieurs rues étroites médiévales du Plateau, les impasses, porches cochers et cours, ont conservé, ou vu rétablir, leurs chaussées pavées à fil d'eau. Les rues plus importantes, portant la marque de l'intervention du XIX^e siècle sont dotées de trottoirs pavés, en pose droite ou avec une pose à 45 ° au niveau des porches cochers. Ces pavements accompagnent les sentiers en rampe et les escaliers aux marches en calcaire qui gravissent les Glacis.

Les vues du Plateau

Les perspectives monumentales et les échappées visuelles

Les différents rues et places du plateau tirent aussi leur qualité paysagère des termes de vue en perspective ou des éléments repères qui surplombent les toits. Ainsi :

- des rues, même sinueuses, encadrent la silhouette d'un monument (la rue Saint-Ausone monte vers la façade de la Cathédrale, la rue Molière laisse apercevoir la coupole de la Cathédrale, la rue du Petit Saint-Cybard est dans l'axe de sa tour, le beffroi de l'Hôtel de Ville est vu dans l'enfilade de la rue Hergé,...) ;
- des places servant de parvis à un édifice public offrent une relation visuelle frontale (Palais de Justice, églises Saint-Martial, Saint-Jacques) ;
- à l'inverse, il est assez original de constater qu'aucune rue du lotissement de la Préfecture n'a de monument en axe de vue. Cependant, certaines d'entre elles offrent l'avantage d'une perspective sur les parties boisées du coteau opposé de Beauregard et de la Pierre-Levée formant vis à vis au sud (fond de perspective de la rue d'Iéna, par exemple).

Les vues du tour des remparts

Un enchaînement de voies, esplanades, placettes constitue le tour des remparts, à la périphérie du Plateau. Ce balcon aérien à 360°, est une promenade à juste titre conseillée aux touristes pour la découverte de la ville. Ponctué de belvédères installés sur d'anciennes tours et de squares, ce parcours permet des angles de vues divers écrin végétal de la vallée et des côtes environnantes : depuis les vues verticales, plongeant sur les abrupts, sur les glacis verdoyants, les quartiers bas et la Charente avec ses installations industrielles. Les faubourgs, un peu plus éloignés apparaissent en vue cavalière. Le reste du paysage charentais en vue horizontale rejoint l'horizon. Un fond paysager rapproché forme un vis-à-vis du côté du sud (collines du Bois de Saint-Martin, golf). Du nord au sud-ouest, la vue est infinie. Ce paysage lointain participe cependant à la qualité urbaine de la ville ; il est important de veiller à ne pas l'altérer. Ces belvédères relient visuellement la ville à son environnement plus reculé, hors du champ de l'étude. Du fait de ces vues, la Charente a une présence forte dans la ville et les faubourgs une bonne lisibilité.

De nombreux espaces, rues ou places, donnent sur la nature : sur la Charente et ses masses végétales, sur les côtes boisées, sur l'immense panorama du nord et de l'ouest.

De nombreuses rues du Plateau débouchent ainsi subitement sur des panoramas à 20 km de portée.



Les rues du plateau



Les sols anciens





Les perspectives monumentales et échappées visuelles





Les vues du tour des remparts

Une réciprocité de vue entre le plateau
et son environnement,
un riche paysage urbain de coteau



Les remparts

et les
soutènements



Le paysage des Glacis est
composé du jeu de rampes
d'accès au promontoire
bordées d'un côté de murs
du rempart ou de
soutènements supportant
des jardins et, de l'autre,
de rangs de maisons
identiques qui offrent des
vues plongeantes sur ces
continuités bâties
accompagnant la pente



3) le paysage urbain des Glacis

Les remparts et les soutènements

La topographie angoumoisine a obligé les lotisseurs et les voyers de réaliser un important travail sur les soutènements. Il en ressort une articulation remarquable des espaces publics et des architectures avec la topographie : un urbanisme à 3 dimensions.

A l'origine, il y a le socle rocheux, en bordure duquel les remparts s'installent. Les exigences militaires ont été les premières à tirer parti du site avec la construction des remparts et des portes vers lesquelles convergeaient des rampes. Le système des remparts, quoique arasés, est encore parfaitement lisible aujourd'hui. Mais c'est à l'époque néoclassique, au moment où justement la valeur militaire du site s'efface, que l'aménagement urbain prend le relais, tirant parti de la pente avec un sens esthétique remarquable. L'articulation des espaces entre les villes haute et basse est assurée par des travaux de soutènement complexes. Malgré la coupure traditionnelle entre le Plateau et la ville basse, physique et sociologique, illustrée par Balzac, l'intégration de la ville à ses faubourgs est assurée.

Pour supporter les terres en pente forte et protéger les rampes pour véhicules et les escaliers offrant des raccourcis aux piétons, les importants soutènements réalisés encadrent aujourd'hui les vues vers les faubourgs. Les jardins et terrasses des demeures privées sont soutenus par de hauts contreforts dessinant parfois des suites d'arcatures abritant souvent des annexes (garages).

La topographie complexe du Rempart de l'Est a nécessité l'enjambement de la rue du Sauvage qui passe sous une voûte, reconstituant une sorte de porte de ville dans la hauteur du mur de soutènement, précédée par une placette plantée.

Parfois le soutènement n'est autre que celui offert par la Nature. Dans tout le Jardin Vert affluent les aplombs du calcaire charentais qui constituent le socle naturel du Plateau, offrant quelques sites rupestres (Grotte de Saint-Cybard).

La pierre de taille qualifie tous ces travaux de génie civil, des parapets aux marches d'escalier, accompagnés souvent de glacis talutés, engazonnés ; tous ces ouvrages maintiennent un esprit de fortification.

Les monuments eux-mêmes tirent parti de la pente. La façade nord des Halles qui regarde l'horizon fait partie du front de ville. Le complexe des Halles disposant d'accès haut et bas présente une composition étagée : sur le côté, la *Corbeille*, enceinte encadrée de rampes à balustrades, est une place destinée à accueillir les marchands forains au pied des Halles. Grâce à cet aménagement, les Halles disposent latéralement d'une seconde façade orientée vers la rampe du boulevard Pasteur.

Les rues en rampes et les ensembles urbains des lotissements du XIX^e siècle

Les aménagements du XIX^e siècle visant au lotissement des Glacis et la création de voies d'accès à la ville haute ont produit des rues en rampe, avec des retournements en épingle à cheveux, associées parfois à des escaliers. Elles sont régulières, de pente comme de largeur, et d'architecture uniforme. Cependant il n'y a nulle monotonie dans ce paysage : les perspectives plongeantes se chargent de rendre ces espaces très originaux. Ces rues sont quelquefois courbes pour accompagner la topographie ou pour s'articuler avec d'autres rues.

Les lotissements concertés de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle sur les Glacis ont été autorisés sous condition du respect de règles paysagères strictes. Le résultat est d'une grande force. On songe à l'urbanisme anglais des *crescents* (Londres, Bath), mais qui semblerait composé d'une architecture italienne (attique acrotères à balustrade cachant un toit plat...). *"De l'uniformité dans le détail, du tumulte dans l'ensemble"*: ainsi s'exprimait l'Abbé Laugier au XVIII^e siècle. Cette phrase définit bien la qualité toute particulière de ce quartier, ensemble homogène d'une époque.

Les rues en rampe (rue du Secours, rue Laferrière) offrent des vues plongeantes sur l'étagement des façades et toitures et des échappées sur les coteaux en face et des vues ascendantes. Le paysage produit est particulièrement remarquable lorsque ces rampes sont courbes, comme dans la rue de Montmoreau.

L'articulation des rampes

Les rampes se croisent fréquemment sous des angles très aigus obligeant les flots bâtis à se terminer en pointe soit par des constructions très étroites (une travée de baies) soit par des terrasses plus ou moins accompagnées de vérandas ou pergolas pittoresques.

Des petits monuments (monuments commémoratifs, statues, fontaines) ont été implantés de façon à qualifier les rues et places en leur centre ou dans leur axe, servant de point focal ou de terme de vue. Certains facilitent l'articulation entre le Plateau, les rampes et les quartiers bas. Ainsi, le monument à Sadi Carnot au terme de la place de New-York et le monument aux morts de la place de Beaulieu sont axés sur leurs espaces et à l'articulation des rampes du Jardin Vert. Le rond-point circulaire permettant le retournement de la rampe en lacet de la rue du Président Wilson est orné en son centre de la Colonne de la duchesse d'Angoulême.

Le thème des murs peints

Une autre forme de ponctuation du paysage urbain s'est introduite récemment dans le paysage urbain d'Angoulême ; elle profite des pignons aveugles, notamment générés par les fortes déclivités ou les dents creuses.

Depuis 1990 les façades et murs d'Angoulême sont le support de peintures illustrant la bande dessinée : cette occupation de pignons ou de fenêtres aveugles, en constante création, constitue un nouveau thème de lecture de la ville, tantôt ces créations prennent une valeur monumentale, tantôt il ne s'agit que d'un clin d'œil.



Les rampes



Les ensembles urbains des
lotissements
du XIXème



Les murs peints





Les vues vers la ville haute

Un paysage urbain des faubourgs et quartiers bas, dont les tissus urbains rappellent les villages et qui offrent de partout une réciprocité de vue vers la silhouette de la ville haute avec des points de vue privilégiés que sont les ponts sur la Charente.



4) le paysage urbain des quartier bas

Les centres de faubourgs

Ils présentent un paysage urbain proche de celui de villages articulés autour de leur rue principale (voie d'accès au centre-ville) comme la rue de Paris pour le quartier de L'Houmeau, ou la rue Saint-Cybard, la rue Saint-Ausone ou la rue Saint-Martin. Le quartier de L'Houmeau bénéficie, d'une part, de la **Place Saint-Jacques**, place néoclassique parfaitement composée qui sert à la fois de cœur au faubourg et de parvis à l'église d'Abadie, d'autre part, d'un front bâti sur les quais de la Charente que l'on perçoit pleinement depuis l'île et l'auberge de jeunesse.

Les vues vers la ville haute

Les rapports de la ville à son environnement suburbain et naturel expriment ainsi des co-visibilités exemplaires, largement préservées. A l'inverse du Plateau et du Tour de Ville qui bénéficient de vues panoramiques sur l'environnement urbain et naturel du centre-ville, les quartiers bas bénéficient tous de la vue sur l'ensemble monumental du promontoire rocheux et la ville ancienne qui l'occupe.

Le patrimoine monumental du rebord du Plateau, mis en valeur par sa remarquable insertion dans un site en *acropole*, en dessine la silhouette dans le ciel. La Cathédrale, les Halles et le lycée Guez-de-Balzac bénéficiant de positions exceptionnelles, en bordure de l'ancien rempart, en sommet de côte, constituent ainsi des repères majeurs des vues lointaines vers l'acropole. Angoulême jouit ainsi d'une très bonne lisibilité de son centre ancien et de ses monuments. Aux silhouettes des coupes et tour de la Cathédrale détachées sur le ciel répondent les clochers des églises et le beffroi de l'Hôtel de Ville. Les monuments se détachent nettement sur le ciel pour constituer la silhouette familière de la ville. Depuis la vallée de l'Anguienne et depuis les bords de la Charente, le promontoire du Plateau dresse un front vertical mêlant jardins et façades d'immeubles. Les rives de la Charente sont des lieux privilégiés pour l'observation de la vieille ville et sa silhouette sur le plateau et du linéaire des façades de la rive gauche.



Les quartiers bas bénéficient de vues variées sur les fronts urbains nord et sud de l'*acropole* d'Angoulême :

Des vues en contre plongée (réciproques des vues plongeantes décrites plus haut) sont offertes par les rues en rampe (et les escaliers et sentiers piétonniers) escaladant les pentes de l'*acropole*.

Très ponctuellement des vues en contre-plongée inattendues permettent d'appréhender le paysage urbain à revers. Deux endroits fonctionnent sur ce mode :

- le quartier de l'église Saint-Ausone depuis la rue de Bordeaux ;
- la Cathédrale depuis la rue de l'ancienne église Saint-Martin ;
- Le monument à Sadi Carnot depuis la rue Waldeck-Rousseau.

Des vues rapprochées existent depuis le Pont de Saint-Cybard et le boulevard Besson-Bey. Elles laissent surtout voir l'édification des jardins et des remparts, couronné par la silhouette des premiers édifices du Plateau ;

Des vues lointaines depuis le nord de L'Houmeau, au-dessus du miroir d'eau de la Charente depuis le nord boulevard Besson-Bey ;

Des vues assez proches depuis la vallée de l'Anguienne permettent d'admirer le front méridional du Plateau avec la Cathédrale au bord du rempart, les quartiers étagés sur la pente avec leurs jardins ;

Depuis le quartier de Saint-Cybard :

Ce quartier situé géographiquement à l'opposé de la vieille ville, présente un point haut au croisement de la rue du Clair de Lune et du boulevard de Bretagne. Depuis cette position la rue du Clair de Lune descend vers la Charente. L'axe de la rue pointe sur le Plateau qui émerge au-dessus du tissu urbain pavillonnaire de Saint-Cybard. Depuis la rue Fontchaudière, en légère courbe, se profile à l'horizon la silhouette de la vieille ville sur son acropole. Cette relation visuelle est rendue possible grâce à la hauteur modeste du bâti dans cette partie de la ville.

La silhouette du Plateau d'Angoulême est perçue également en vue très lointaine. L'approche est autant perçue lors d'un accès par la route que par le train.

Les vues depuis les ponts

Les ponts sont des points hauts ponctuels qui permettent d'apprécier le paysage traversé.

- Le pont du boulevard de Bretagne permet d'embrasser d'un seul coup d'œil le lit de la Charente, les îles, le plateau et la silhouette de la vieille ville en dernier plan.
- Le pont de Saint-Cybard est plus bas que le pont de Bretagne. La vue depuis le pont porte sur le paysage immédiat de la Charente et les îles Saint-Cybard. La végétation des îles bouche l'horizon.

Grâce à toutes ces vues, le centre historique d'Angoulême se trouve très bien identifié.

Les vues cadrées vers la Charente

Sur la rive gauche, plusieurs échappées visuelles dirigées vers la Charente cadrent des séquences de paysage. Ces vues sont dirigées par l'alignement des façades des rues qui sont disposées perpendiculairement à la rivière, en contrebas.

- Les rues en peigne perpendiculaires à la rue Maurice Utrillo : rue Basse Montauzier, rue Lucie Valore, rue des îles, sont autant de visées sur un bras de la Charente.
- Rue Petite, rue Jean Mermoz, rue Truffière, rue Lamaud, rue du Port forment également des cadrages qui unissent le domaine de la Charente à la ville.

La vue depuis les ponts



vue depuis le pont Saint-Cybard



Le Faubourg de l'Houmeau, de Deroy, Coll. S.A.H.C.



vue d'Angoulême depuis le
pont du boulevard de Bretagne



Les vues

Vue vers le nord d'Angoulême
et de ses environs depuis le
Jardin Vert.

Rue du Clair de Lune : un point haut de la ville à
l'opposé de l'acropole de la vieille ville.



CADRAGES



Un élément naturel : la Charente



C'est un élément naturel associé à l'image de la ville.

Plusieurs dispositifs permettent le contact direct avec l'eau, au cours de la traversée de la ville par la Charente.



b) La présence de l'eau

La Charente est aussi parfaitement identifiée dans le paysage. Depuis les balcons de la ville haute (des Halles à la place de Beaulieu), elle est repérable avec son cortège végétal et ses usines, d'amont en aval jusqu'à l'horizon. Dans les quartiers bas, la Charente est perçue depuis les ponts qui la traversent et depuis les voies qui la bordent. Elle est longée par le boulevard Besson-Bey. Les bords de la rivière viennent d'y être réaménagés. Son plan d'eau au calme miroir dessine une belle courbe qui compose avec le fond de la ville haute un paysage d'une beauté classique, qui a été rendue par les dessinateurs.

La Charente, malgré son écrin naturel est un fleuve qui a été aménagé par l'homme tout au long de l'Histoire. Autrefois navigable, Elle possédait un port à l'Houmeau dont subsistent des perrés, des bornes d'amarrage. Les industries et moulins ont modifié le cours naturel de la Charente avec ses biefs, ses chutes, créant des îles, aménagées pour les besoins des activités avec des passerelles, des quais.

La Charente et ses îles

La rivière pénètre le site de l'étude, au nord, et se partage en deux bras de part et d'autre de l'île Bourguine. Cette île accueille diverses activités de loisirs qui en ont fortement altéré l'aspect naturel d'une partie. A sa hauteur, une passerelle piétonne franchit la Charente et divise l'île en deux parties. En amont de la passerelle, l'île est boisée avec un étroit sentier de terre longeant le bras de la Charente. En aval, le bras de la rivière est aménagé en parcours pour le canoë dont les berges sont entre les stationnements de la zone de loisirs ; elles se limitent donc à une étroite lanière d'herbe dans laquelle poussent quelques arbres. Dans cette partie de l'île, le site d'origine a été fortement bouleversé et diffère des autres îles qui ont gardé un aspect plus naturel.

L'île Marquet, l'île Penard, les îles de Saint-Cybard, sont des îles à l'image végétale prédominante. L'île Penard et l'île Marquet sont une même entité. Leur surface recouverte d'un boisement reste inaccessible au public (pas de passerelle).

L'appellation îles de Saint-Cybard regroupe 2 îles. Le Musée du Papier enjambe le bras de la Charente entre l'île et la rive gauche. Une écluse visible uniquement depuis le pont de Saint-Cybard barre le cours de la rivière. C'est à ce niveau (jonction entre le boulevard Besson-Bey et le Musée du Papier) que cesse visuellement le contact avec le cours d'eau sur la rive gauche. En amont du Musée, une suite d'espaces (stationnements, terrains en friche) distancient petit à petit la Charente bien que certains dispositifs et ouvrages anciens (passerelle métallique) évoquent sa présence.

A l'extrême ouest du site de l'étude, l'île de la Canteau est un vaste pré ponctuellement boisé. La vue et le paysage s'ouvrent largement à cet endroit.

Les ouvrages et chemins

Divers travaux, aménagements, chemin de halage, quais, permettent un accès aisé à la rivière par le promeneur mais également une halte pour la navigation de loisir, l'accueil des bateaux.

Sur la rive gauche un grand quai a été aménagé en contrebas du boulevard Besson-Bey. Sa géométrie et la pierre blanche du revêtement contrastent avec le terrain enherbé en pente qui fait la transition avec le boulevard. Depuis ce quai, la vue s'ouvre largement sur la rivière et les îles faisant face mais c'est également un lieu privilégié pour la contemplation du Plateau qui domine à l'arrière plan.

Plusieurs accès directs à l'eau (escaliers, rampes) procurent un sentiment de proximité, d'appropriation, de contact facile avec cet élément.

Le long de la rive droite de la Charente, il est possible de faire une promenade en suivant sans interruption le cours de la rivière par un chemin aménagé à partir des terrains de sport ; le GR de pays *Entre Angoumois et Périgord* emprunte le même parcours.

La végétation des bords de fleuve est présente tout le long de la balade excepté le long du stationnement de la zone de loisirs. Sur cette portion, les rives ne semblent donc plus apparentées à un élément végétal naturel. Il semble donc important de garder ou de créer un écrin plus large pour cette promenade (plantations de part et d'autre du chemin par exemple) afin de continuer à offrir un parcours boisé.

L'impression de nature est renforcée par la présence des îles (île Marquet, îles Penard, îles de Saint-Cybard, île de la Canteau) qui établissent avec la rive opposée un écran végétal plus ou moins opaque suivant les saisons et la densité des arbres. Au-dessus de cet écran, se découpe la silhouette de la vieille ville sur le plateau.

Ce chemin boisé aboutit à une large esplanade récemment aménagée. Ce lieu est un balcon sur la Charente qui met parfaitement en scène la rivière et le site d'acropole en vis-à-vis. Il se termine avec le même parti pris par une rampe de mise à l'eau au pied du pont de Saint-Cybard.

Au-delà du pont, le Chemin de Halage ainsi nommé, conduit à l'extrême ouest du site de l'étude. Il diffère par son traitement du reste de la promenade. Bien qu'on note la présence d'activités liées à l'eau le chemin de Halage est sommairement aménagé (mobilier inadéquat, pas de mise en valeur des berges, des plantations). Or à cet endroit la Charente conflue avec l'Anguienne en créant un grand plan d'eau. Cette jonction est à proximité de l'île de la Canteau avec le plateau et la vieille ville en fond de paysage. Un marquage adéquat entre les lieux destinés à la promenade, au repos, aux véhicules ou au stationnement permettrait de qualifier ce chemin de halage.

L'Anguienne

L'Anguienne est une toute petite rivière à la manière d'un parcours d'eau dans un parc. Elle est bien valorisée par le parc qui la longe. Son parcours est libre et le peu de profondeur de l'eau permet de voir le fond du lit.

Il est possible de suivre son cours et de passer d'une rive à l'autre en utilisant les passerelles existantes. La très grande proximité de l'eau renforce la sensation d'investir un lieu totalement naturel.

Sur des petites portions, les berges apparaissent fragilisées et le ravinement a emporté la végétation ; il faut donc éviter que cela ne perdure.

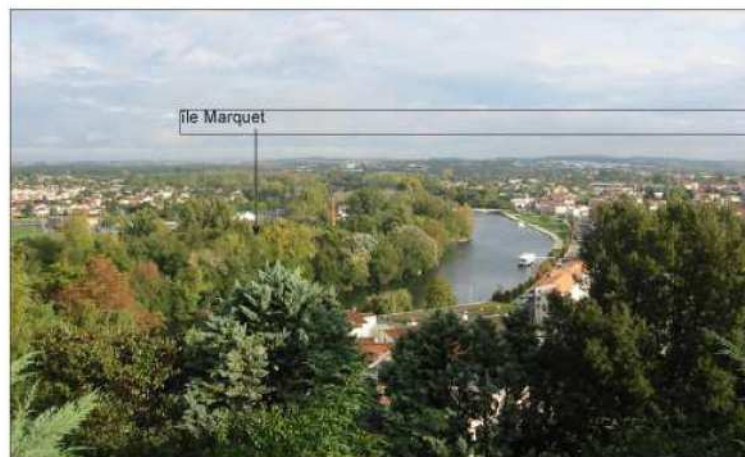
Il serait également souhaitable de masquer son exutoire dans le jardin (conduite béton) qui est peu esthétique.



L'Anguienne



La Charente et ses îles



ILE MARQUET

L'île Marquet vue depuis le *Jardin des villes jumelées*



L'île Marquet vue depuis la rive droite de la Charente



ILE DE LA CANTEAU

L'île de la Canteau vue depuis le *Chemin de Halage*



ILES DE SAINT-CYBARD

Musée du papier et écluse



L'île de la Canteau vue depuis le *Jardin Vert*



La Charente et ses îles

ILE BOURGINE



Sentier longeant un
bras de la Charente
au nord de l'île



Bâtiment à
l'abandon sur l'île



Passerelle piétonne reliant la rive gauche à l'île Bourguine



canoë

aires de stationnement



parcours de canoë



base nautique

base nautique vue
depuis la rive
gauche



Plantations : alignements



Nouvel alignement le long des quais de la Charente.



Les alignements remarquables sont situés sur l'acropole.
Ils sont en grande partie composés de tilleuls.

c) La présence du végétal

Sur le territoire concerné par l'étude, l'élément végétal faisant partie du paysage urbain se décline principalement en deux sous-ensembles :

• l'élément végétal implanté, façonné par l'homme :

- les jardins publics, les places, les alignements, les mails... Dans ces cas, le végétal fait partie du vocabulaire d'accompagnement des dispositifs urbains créés pour agrémenter et mettre en valeur des espaces publics de la ville :
- les plantations d'arbres en taille géométrique, en alignement (Rempart Desaix, Rempart du Docteur Emile Roux, boulevard de la République, boulevard Thiers, sur les places Francis Louvel et du Minage), en quinconce (place de Beaulieu), en mail (place de New-York).
- La vieille ville d'Angoulême ayant une situation géographique particulière sur son promontoire, cela a engendré des espaces en talus enherbés et parfois boisés qui n'ont pas été construits. Ces espaces ne sont pas à proprement parler des jardins (ils ne répondent pas aux fonctions habituelles du jardin public) mais ils sont des zones verdoyantes qui servent d'écran aux circulations piétonnes et automobiles gravissant la pente et qui participent grandement à donner l'image de "nature" dans la ville d'Angoulême.
- les jardins privés qui par le jeu des clôtures plus ou moins opaques, participent à l'ambiance de la ville.

• l'élément végétal naturel, spontané, lié à la Charente, à son affluent l'Anguienne et les îles. La présence de la Charente est un élément de la nature au sein de la ville qui engendre son propre monde végétal.

L'élément végétal implanté, façonné par l'homme

L'élément végétal ordonnancé

Les plantations régulières, alignements, mails ont été mis en place pour cadrer des scènes, des bâtiments, des perspectives, qu'on a voulu mettre en valeur au sein de la ville.

Les plantations d'arbres en alignement, en taille géométrique, se retrouvent tout le long des anciens remparts, en promenades plantées (Rempart Beaulieu, Rempart Desaix, boulevard du Docteur Emile Roux, etc...). Elles créent un rideau qui met en scène les vues sur le paysage lointain. On les retrouve dans les extensions des plateaux de l'est, boulevard Thiers, véritable terrasse, qui s'ouvre sur le nord-est de la ville, et le long du boulevard de la République qui le rejoint.

Ces dispositifs de plantation urbaine sont essentiellement présents sur l'*acropole*, au sein de la partie la plus ancienne de la ville, en alignements sur les places Francis Louvel et du Minage, en quinconce place de Beaulieu (qui est un belvédère sur le *Jardin Vert* et tout le grand paysage ouest d'Angoulême), en mail sur la place de New-York.

Ces espaces sont remarquables par la qualité du couvert végétal qu'ils offrent et qu'il faut veiller à faire durer.

Des plantations de ce type sont associées à la composition de la place servant de parvis à l'église Saint-Jacques de l'Houmeau. Ces dispositifs sont absents dans le quartier Saint-Cybard, plus récent dans l'histoire de la ville.

Les versants de l'acropole

Les talus participent au même titre que les autres espaces plantés de l'*acropole*, avec tous les éléments du bâti, à la composition générale du paysage d'Angoulême.

Ces espaces singuliers doivent être, conservés, entretenus et améliorés afin d'en pérenniser l'aspect particulier. Cet entretien doit être uniforme depuis le pied du rempart jusqu'à la jonction avec les routes périphériques (au nord : avenue de Cognac, au sud : avenue du Président Wilson et rue Waldeck Rousseau). Ils doivent également faire l'objet de la même attention sur les versants nord et sud ; en effet, le versant nord bien que présentant quelques beaux sujets et des points de vue intéressants sur la Charente, est plus sommairement aménagé (pas de renouvellement de plantations, peu de liaisons avec l'avenue de Cognac et manque de traitement des limites du talus sur des portions de l'avenue de Cognac). On souhaiterait un meilleur traitement paysager du parking situé rue du Fort de Vaux et de sa liaison piétonnière avec la place du Palet.

Les parcs urbains et jardins

Une ceinture continue de parcs entoure le centre ville.

Il existe deux parcs urbains à Angoulême :

- Le *Jardin Vert* : il épouse l'arrondi de l'acropole en permet au piéton de faire la jonction entre les versants nord et sud dans un cadre agréable. Ce parc présente de nombreux arbres à haute-tige.
- Le parc le long de l'Anguienne et du boulevard Thebault : il a l'attrait d'un espace quasi-naturel qui permet de passer en douceur de l'ambiance de la ville à celle des bords de la Charente.

Les jardins privés

Le Plateau compte quelques jardins privés d'intérieur d'îlot, donnant quelquefois sur la rue dont ils sont séparés par des murs de clôture. Les parcelles bâties ayant un débouché sur les remparts (cas des remparts du Docteur Emile Roux, du Rempart du Midi) ou implantées sur les pentes (avenue du Président Wilson, rue Waldeck-Rousseau). La Préfecture de la Charente dispose d'un des plus beaux jardins privés de la ville de celles-ci. De grands jardins appartiennent aux institutions scolaires ou religieuses, comme celui du Collège Sainte-Marthe à l'Houmeau.

A une échelle plus modeste ce sont les plantations disparates des jardins privés qui donnent un aspect rustique et familier. La végétation plantée dans les domaines attenants à l'espace public participe au paysage collectif.

En dehors du Plateau, la plupart des jardins privés présentent un important dénivelé, structuré par des murs de soutènement, par des terrasses portées par des soubassements voûtés à remises. Il existe encore de nombreuses pergolas, pavillons de jardin, belvédères construits, d'une architecture éclectique, qui permettaient de contempler le paysage, d'observer le trafic du port fluvial (au Port de l'Houmeau) ou la circulation de la grande route (petits pavillons, « vide-bouteille » sur la rue de Paris ou l'avenue Gambetta).

Les potagers

C'est un paysage semi-rural qui cohabite avec des zones moins densifiées de la ville. Une grande partie de ces jardins est proche du domaine du fleuve :

- parcelles le long du chemin de halage de la Charente,
- parcelles à l'arrière de zones pavillonnaires, proches de la zone de loisirs (terrains de sport et stationnements) et de la Charente.

C'est une affectation du sol très restreinte mais qui permet d'entretenir et de valoriser certains secteurs de la ville.

Plantations : parcs, jardins



Le jardin Vert est un parc urbain organisé sur le mode traditionnel des parcs avec des collections de végétaux. Le parc traversé par l'Anguienne garde une ambiance définitivement naturelle bien qu'accueillant des activités bien définies (terrains de boules). La promenade y est moins dirigée : il fait une bonne transition entre la ville et les rives de la Charente.



La présence végétale dans la ville est liée aux plantations existantes sur les talus de l'acropole.



Les jardins privés



Les jardins privés, par leur débordement végétal sur l'espace visible et public de la ville, sont autant d'éléments de qualité constitutifs du paysage urbain d'Angoulême.



Le parc arboré, privé, du collège Sainte-Marthe Chavagnes est visible depuis le passage piéton Jean Lornaud. Sans cette visibilité, le passage perdrait son caractère de serre boisée.



La topographie de la ville a donné lieu à des jardins en balcon sur les rues.

Les clôtures, murs et grilles



Les clôtures influent sur la qualité de l'espace urbain.

Les plus anciennes sont souvent formées de beaux appareillages de pierre surmontées ou non de grilles.

Au fil du temps, d'autres matériaux sont apparus, permettant une diversité des clôtures des propriétés mais rompant l'homogénéité qui prévalait.





La campagne
dans la ville



C'est un paysage semi-rural qui reste très discret (peu d'autoconstructions).

Il permet d'agrémenter la promenade. Ce type d'usage du sol entretient et agrmente des parcelles sans autre occupation bien définie.





Les arbres et la végétation typiques des bords de l'eau (saules, peupliers) marquent le paysage de la ville.



Les îles



L'île Marquet est une image de nature dans la ville avec son boisement spontané et dense.

Les clôtures

Les clôtures contenant ces jardins privés où fermant les cours de la demeure urbaine, sont des éléments de transition visuels entre l'espace privé et l'espace public. Au niveau du grand paysage, elles marquent par leur rythme, leur fréquence, leur modénature, la géométrie de la trame foncière. Ceci est très marqué dans le quartier Saint-Cybard essentiellement pavillonnaire.

Ces clôtures présentent souvent une grande qualité et prolongent, par leurs matériaux, les façades des logis. Elles sont principalement de trois types :

- Les murs pleins

Généralement d'une hauteur supérieure à 2 m, les exemples de murs datant du XVI^e au XVIII^e siècle présentent un bâti en pierre de taille calcaire, ou en moellons avec chaînages en harpes ou en boutisses verticales de pierre de taille. Ces murs bordant les cours ou les jardins des hôtels particuliers sont protégés par des chaperons en pierre et intercalés de portails classiques en pierre.

- Les grilles

Aux XIX^e et XX^e siècle, on voit apparaître les murs bas, ou murs-bahut de pierre ou de brique, supportant des grilles métalliques, intercalées de piliers également de pierre ou de brique. Les grilles des maisons de maître de la fin XIX^e ou du début XX^e siècle peuvent présenter un décor particulièrement riche de style Eclectique, Art Nouveau ou Art Déco (château de Dampierre, en particulier).

- Les garde-corps de jardins en terrasse

Les balustrades en pierre, de type classique, ou les grilles, venant couronner un mur de soutènement est un cas très fréquent

L'élément végétal naturel, spontané

C'est le domaine de la Charente et de l'Anguienne.

L'Anguienne est bien valorisée par le parc qui la longe. Il est possible de suivre son cours et de passer d'une rive à l'autre en utilisant les passerelles en bois. La très grande proximité de l'eau renforce l'idée d'investir un lieu totalement naturel.

Les berges apparaissent fragilisées seulement sur quelques petites portions et le ravinement a emporté la végétation.

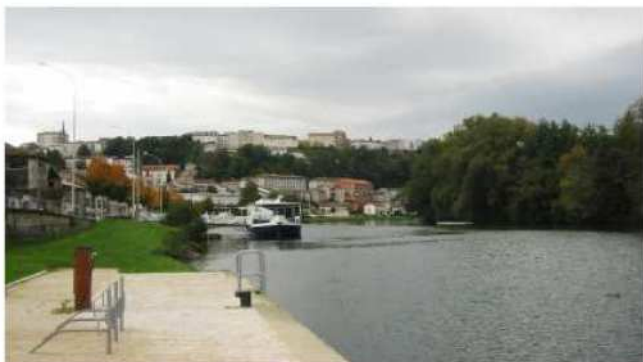
Sur la rive de la Charente, il est possible de suivre le cours de la rivière (même parcours que pour le GR de pays entre Angoumois et Périgord).

La végétation des bords du fleuve est présente quasiment tout le long de cette promenade. Mais par endroits, elle ne subsiste plus que par un étroit ruban sur la berge : le long du stationnement de la zone de loisirs et le long du quai de halage au sud-est du quartier Saint-Cybard.

Ces rives ne semblent donc plus apparentées à un élément végétal naturel. Il semble donc important de garder ou de créer un écrin plus large pour cette promenade (plantations de part et d'autre du chemin par exemple) afin de continuer à offrir un parcours boisé.

L'impression de nature est renforcée par la présence des îles qui forment écran végétal plus ou moins opaque suivant les saisons avec la rive opposée.

La Charente : ouvrages et chemins



Quai aménagé sur la rive gauche



Accès à la Charente



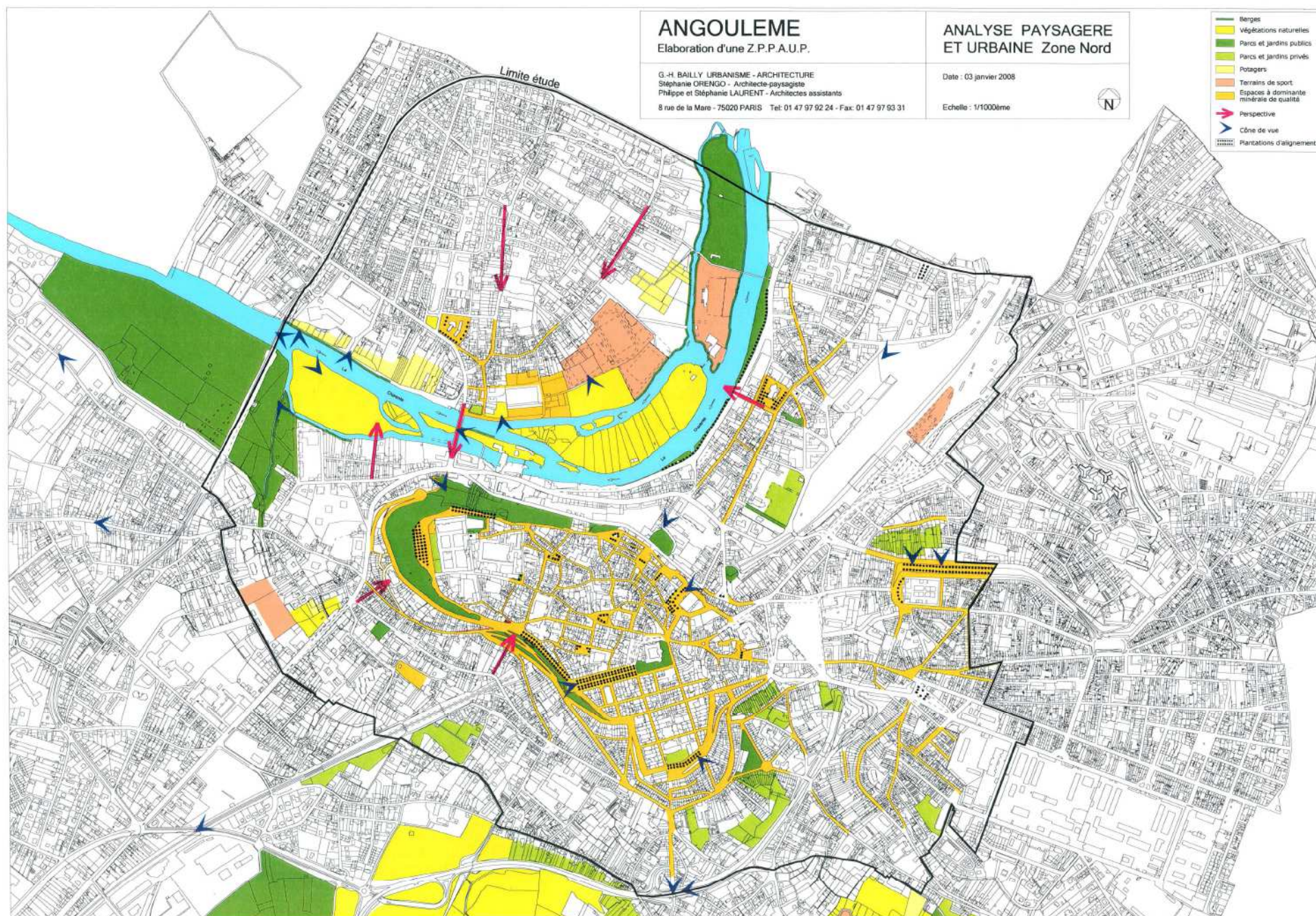
Esplanade en balcon sur la Charente



Passerelle métallique
sur l'île Saint-Cybard

Chemin de Halage







Certaines constructions hors gabarit et/ou en rupture de style, se juxtaposant au bâti ancien, rompent la cohérence et l'harmonie du paysage urbain.



2 – Les altérations du patrimoine paysager

Ces caractéristiques du paysage urbain qui concourent à faire une image forte du centre d'Angoulême sont parfois appauvries par la présence intempestive d'éléments hétéroclites qui, avec les dénaturations du patrimoine architectural, viennent perturber l'image d'Angoulême, la brouiller, la banaliser.

Ces dénaturations multiples dont on a tellement pris l'habitude de leur présence au point de ne plus les percevoir, mais qui souvent s'additionnent pour appauvrir le paysage, sont de plusieurs ordres :

Les architectures en dissonance

L'intrusion d'architectures étrangères à la forme urbaine traditionnelle d'Angoulême nuit à la bonne lecture de l'ensemble patrimonial. Sur les 6049 bâtiments du recensement général du bâti, 120 bâtiments ont été reconnus comme dévalorisants pour l'environnement. Ceci signifie que le bâtiment présente un aspect qui ne s'accorde pas avec son contexte à cause du manque d'intégration de son implantation, de ses formes et volumes ou de la nature de ses matériaux et couleurs. Heureusement seuls quelques-uns présentent une co-visibilité vraiment dommageable avec un élément patrimonial.

Les bâtiments recensés comme étant "dévalorisants" correspondent pour la plupart à des activités industrielles, commerciales, administratives ou à des équipements publics de la seconde moitié du XX^e siècle dont plusieurs sont situées sur les bords de la Charente, et dans la périphérie du quartier de l'Houmeau. Ils créent des dissonances avec le contexte par leurs volumes, leurs matériaux. Pour certains d'entre eux, la cessation de l'activité aggrave l'impression de rupture.

La construction d'immeubles massifs, de tours ou de barres dépassant le vélum général et générant d'importants soutènements est un phénomène récent des 50 dernières années, limité aux secteurs Gare, Gambetta, Saint-Martial, Bury. Ces architectures sont peu nombreuses mais tranchent sur l'uniformité de la ville. La silhouette carrée de leurs toits terrasse (Espace Franquin, Archives départementales) concurrence les dominantes des monuments anciens. La topographie les expose particulièrement aux vues proches et lointaines.

Les dents creuses et les pignons

Les démolitions qui mettent à nu des pignons créent un paysage médiocre, inachevé. Ces pignons ne reçoivent pour tout traitement que des panneaux publicitaires peu compatibles avec un centre historique de qualité. La pratique des murs peints d'Angoulême, traités sur le thème de la Bande dessinée, apparaît comme un correctif partiel. Ils contribuent quelque peu à détourner l'attention de ces erreurs d'aménagement.

Le curetage de maisons en péril, ou les élargissements de carrefours, lorsqu'il ne sont pas suivis d'une reconstruction qui puisse assurer la cicatrisation du front bâti, créent des espaces inaboutis. Ils mettent en évidence des pignons nus, et créent un redan irrégulier dans l'espace urbain. Ces dents creuses sont occupées diversement, généralement par un remplissage végétal. Le bas du faubourg Saint-Ausone a été violemment sectionné par l'emprise de la rue de Bordeaux. Cet aménagement inabouti a créé un paysage difficile. De la même façon le paysage de l'angle de la rue de Montmoreau et du boulevard de Bury n'a pas reçu d'achèvement valable.

Les espaces ainsi générés ont rarement une fonction bien définie. Des éléments de patrimoine se retrouvent isolés à la suite du dégagement des clôtures et constructions qui l'épaulaient.

L'affichage publicitaire

Les pignons aveugles disposés principalement aux carrefours d'entrée du centre ville sont convoités par les annonceurs publicitaires : l'effet induit de cet affichage est sans doute positif du point de vue économique, il l'est beaucoup moins quand à l'image de la ville. La Ville d'Angoulême doit mettre à l'étude la révision de la Zone de Publicité Restreinte (Z.P.R.), dans la mesure où la Z.P.P.A.U.P. supprime toute publicité à l'intérieur de son périmètre.

Les réseaux EDF poteaux et potences

Des réseaux de lignes EDF et téléphone sont encore installés en aérien dans les rues d'Angoulême. Les poteaux ou les potences implantés devant les immeubles d'angle, d'où part une étoile de lignes, sont particulièrement préjudiciables.

Les enseignes commerciales et la publicité

Déjà évoquées, en ce qui concerne la perte de qualité qu'elles font subir aux façades d'Angoulême, les enseignes commerciales et la publicité portent également atteinte au patrimoine paysager, d'autant que les rues commerçantes sont souvent aussi les plus intéressantes du point de vue historique et paysager (rue de Beaulieu, rue Hergé). Les enseignes nuisent au paysage par leur taille, par leur nombre et par leur position. Ainsi des enseignes au néon et de couleurs ou graphismes agressifs. Les enseignes en potence, les enseignes drapeaux, viennent se superposer dans la vision perspective que l'on a des rues, dans une relation de cacophonie. Leur nombre s'oppose à leur lisibilité. Les tabacs, magasins de presse, collectionnent les publicités les plus proliférantes (la Française des Jeux,...). Une enseigne moins grande, mieux positionnée, arrangerait souvent beaucoup de choses.

Les clôtures médiocres

Les clôtures modernes, préfabriquées en ciment, en grillages, ou les bardages provisoires divers, sont choquantes en comparaison (en co-visibilité) des exemples locaux traditionnels. Le manque de clôture, qui ne permet plus de distinguer l'alignement et déstructure l'espace de la rue est tout aussi répréhensible, de même que la suppression des murs anciens qui matérialisaient les limites parcellaires en intérieur d'îlot (). Un ancien portail classique, rescapé dans une rénovation moderne, se trouve isolé, privé des murs qui l'épaulaient : ce qui fermait l'espace est aujourd'hui paradoxalement ce qui l'ouvre...

Le mobilier urbain

Les éléments de mobilier urbain, nécessaires à la vie moderne de la cité, n'ont pas toujours pu être intégrés de façon à en réduire l'impact visuel et ils occupent souvent des espaces publics dont ils ne concourent pas à améliorer la qualité (place de la Bussatte). Notamment la présence des déchetteries sur les espaces libres de la trame urbaine, produit avec les éléments de patrimoine des co-visibilités parfois difficiles. L'hétérogénéité du paysage vient également des différents types d'appareils d'éclairage urbain.

Des espaces de qualité médiocre

Certains espaces sont affectés par les fonctions qu'ils ont à assurer, la circulation, le stationnement des véhicules et les divers mobiliers urbains que la centralité a induits. La circulation elle-même constitue une nuisance en créant des obstacles pour le piéton, des frontières dans la ville : ainsi l'axe de la rue de Bordeaux, assume une charge circulaire lourde qui crée une coupure. Certains espaces sont perturbés par une mauvaise implantation du stationnement (toléré en milieu de la chaussée, sauvage, marquage absent). La gestion du trafic conduit à transformer l'image historique originelle de ces espaces en une image routière, trop marquée par l'unique objectif circulaire. La taille et l'implantation de la signalétique (bus, circulation de transit,...) et le marquage routier des chaussées brouillent l'authenticité des espaces historiques (rue de Bordeaux). Le choix d'appareils d'éclairage identiques en banlieue et dans certaines parties du centre contribue à créer un paysage banal. L'absence d'alignement correct des immeubles sur les rives de l'espace, pauvreté du traitement de sol (bitume, aménagement de sol compliqué), signalétique mal contrôlée, s'additionnent pour rendre ces espaces médiocres. Le parking situé rue du Fort de Vaux n'a pas reçu un traitement paysager correct.



Espaces urbains médiocres





Des entrées dans le centre-ville difficiles :

espaces urbains dégradés ; plaies non cicatrisées





Des câbles électriques sillonnent les ciels des rues des glacis et des faubourgs





L'affichage publicitaire



Altérations du paysage : quelques aperçus



La Charente est un élément majeur du paysage de la ville d'Angoulême, il faut donc bien considérer et valoriser son environnement.

Aménager les berges par des plantations et un mobilier adéquat.



La mise en valeur des bords de rivières passe par un maintien des berges en bon état.

Eviter le ravinement des berges.



Les stationnements mal signalés et sommairement aménagés engendrent des espaces médiocres et peuvent conduire à la détérioration d'espaces de qualité.



Les clôtures et murs de parcelle sont des éléments importants dans l'aspect qualitatif d'une ville. Il faut donc veiller à un bon entretien des éléments de qualité anciens et éviter les clôtures inadaptées.



Placer les conteneurs des points d'apport volontaires dans des lieux moins en vue et plus sécurisés pour les piétons.



Il est important de marquer l'usage des lieux afin d'éviter leur détériorations.

